Bac Général HGGSP + SES (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Sciences économiques et sociales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Sciences économiques et sociales - Session 2021

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-hggsp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2021

Sciences économiques et sociales

Jour 2

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 15 pages numérotées de 1/15 à 15/15.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou l'un des deux sujets d'épreuve composée (sujet A ou sujet B).

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

DISSERTATION

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Peut-on expliquer l'engagement politique seulement par des variables sociodémographiques ?

DOCUMENT 1

Indemnités de fonction maximales dans les communes (en France)

POPULATION TOTALE (tranches démographiques)	INDEMNITÉS MAXIMALES AU 1er JANVIER 2019			
	Maires Montant des indemnités en euros		Adjoints Montant des indemnités en euros	
	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel
< 500	11901	991	4620	385
500 à 999	18809	1567	4993	416
1000 à 3499	24083	2006	9241	770
10000 à 19999	25670	2139	10262	855
20000 à 49999	42005	3500	15403	1283
50000 à 99999	51340	4278	20536	1711
100000 à 200000	67675	5639	30804	2567
> 200000	67675	5639	33837	2819
Paris, Marseille, Lyon	67675	5639	33837	2819

Source : D'après Les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Bretagne, 2020.

DOCUMENT 2

Écarts d'abstention à des élections (en points de pourcentage) selon différents critères sociodémographiques

Écarts d'abstention 25-29 ans/65-69 ans				
	Présidentielle 1er tour	Présidentielle 2nd tour	Législatives 1er tour	Législatives 2nd tour
2007	8,9	11,5	32,8	37,1
2012	15,5	18,9	36,7	39,6
2017	18,2	21,1	35,1	37,1
Écarts d'abstention ouvriers/cadres				
	Présidentielle 1er tour	Présidentielle 2nd tour	Législatives 1er tour	Législatives 2nd tour
2007	5,8	6,5	16,6	13,9
2012	6,8	11,2	20	20,7
2017	12,55	12,01	25,8	23
Écarts d'abstention Baccalauréat/études supérieures				
	Présidentielle 1er tour	Présidentielle 2nd tour	Législatives 1er tour	Législatives 2nd tour
2007	2,4	2,3	7,1	6,4
2012	4	4,9	8,7	9,9
2017	4,3	5,5	12	10,4

Source : d'après Céline BRACONNIER, Baptiste COULMONT, Jean-Yves DORMAGEN, « Toujours pas de chrysanthèmes pour les variables lourdes de la participation électorale. Chute de la participation et augmentation des inégalités électorales au printemps 2017 », *Revue française de science politique*, 2017.

Lecture : En 2007, lors du premier tour de l'élection présidentielle, le taux d'abstention des 25-29 ans était supérieur de 8,9 points à celui des 65-69 ans.

DOCUMENT 3

Part des femmes parmi les députés

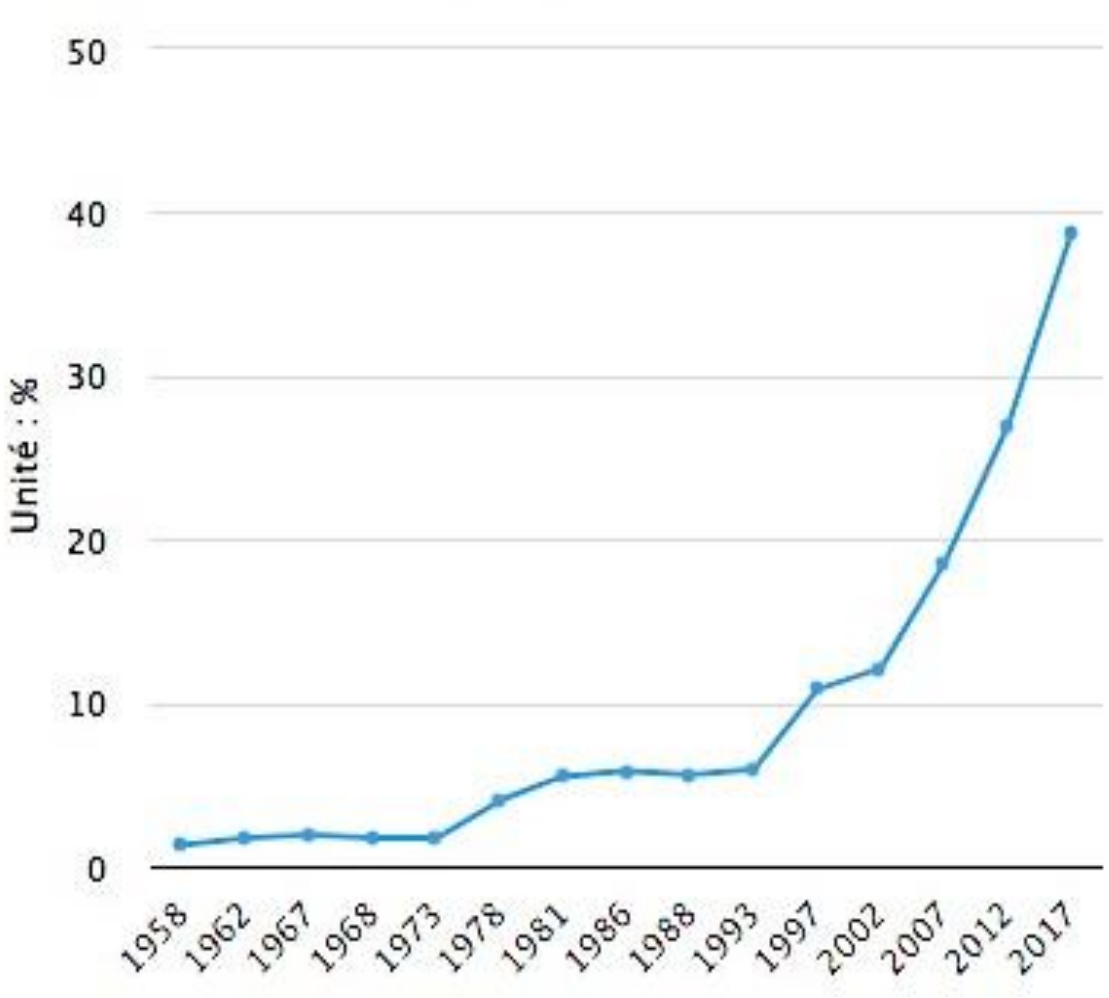

Source : INSEE, Observatoire des inégalités, 2017.

DOCUMENT 4

Jérôme Bourbigot, administrateur du comité départemental des médailles de la jeunesse et des sports et délégué du secteur de Cornouaille, a rappelé qu'il existait aujourd'hui trois médailles d'État : la légion d'honneur, la médaille du mérite et celle de la jeunesse et des sports.

« L'objectif de la Fédération française de médaillés de la jeunesse et des sports, régie par la loi 1901, consiste à intervenir auprès des pouvoirs publics et des organismes sportifs, socio-éducatifs et des mouvements d'éducation populaire afin d'appuyer tout projet, en faveur des jeunes et des moins jeunes. C'est soutenir également toute action visant à la valorisation du bénévolat, menée dans le mouvement associatif de la jeunesse et des sports. »

Il a fait remarquer que ce comité départemental restait méconnu alors qu'il existe un grand nombre de bénévoles impliqués. « Si dans vos clubs respectifs, vous sentez que des personnes peuvent réunir les conditions pour obtenir cette médaille, il ne faut pas hésiter à le signaler au comité », recommande-t-il.

Michel Loussouarn, le maire, a souligné que cette décoration saluait un nombre d'années d'engagement au quotidien, dans un club ou une association, au service, notamment, de la collectivité.

Bernard Guillou s'est vu remettre cette décoration pour son implication, depuis 23 ans, au sein du club d'aïkido de la commune dont il est le président. Il remarque : « C'est difficile pour cette discipline d'arts martiaux d'être visible, étant donné que l'on n'organise pas de compétition. C'est davantage une pratique philosophique, où l'on se sert du sport pour améliorer son esprit. »

Quant à Yves Bernard, bénévole impliqué depuis 1970, que ce soit au don du sang, pour les Joutes de l'Aven ou lors de la création du club de football kernévellois, l'ASK, il résume ainsi sa vision du bénévolat : « La vie associative est un combat qu'il faut mener avec détermination. Dans mon rôle de bénévole, je suis toujours allé à la rencontre des autres ».

Source : *Ouest-France*, 22/05/2017.

EPREUVE COMPOSEE – SUJET A

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.
Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.
Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances *(4 points)*

À l'aide d'un exemple, vous montrerez que la croissance économique se heurte à des limites écologiques.

Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)*

Évolution du taux de chômage selon le niveau de diplôme (en %)

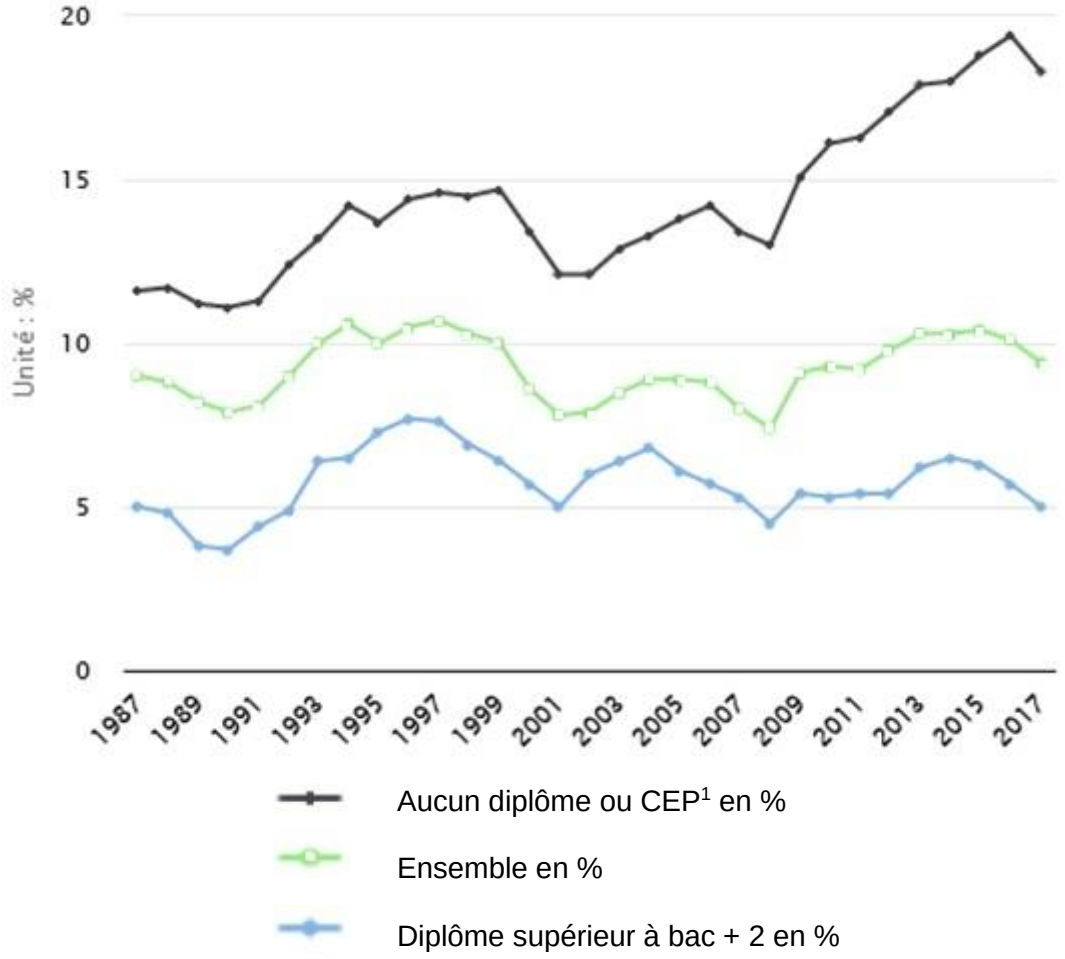

Source : Observatoire des inégalités, INSEE, 2019.

1 : CEP : Certificat d'Études Primaires.

Questions :

1. À l'aide des données du document, vous comparerez l'évolution du taux de chômage des personnes possédant un diplôme supérieur à bac plus 2 avec celle de l'ensemble des personnes entre 1987 et 2017. *(2 points)*

2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez en quoi les inadéquations de qualifications peuvent expliquer le chômage structurel. *(4 points)*

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire *(10 points)*

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le commerce international a des effets sur les inégalités.

DOCUMENT 1

De fait, la croissance des pays en développement croît depuis 2003 trois fois plus vite que celle des pays du G7. On est très loin de la caricature d'un monde s'appauvrissant sous les yeux d'une minorité de privilégiés indécents.

[…] Reste néanmoins à savoir pourquoi les inégalités de revenus à l'intérieur d'un très grand nombre de pays augmentent, au point qu'aujourd'hui, la Chine est statistiquement aussi inégalitaire que les États-Unis. […] Il est indéniable que la première source d'inégalités internes résulte de l'écart croissant de rémunération entre travailleurs qualifiés et travailleurs non qualifiés. […] Beaucoup d'études montrent que la rareté du travail disponible profite avant tout aux travailleurs qualifiés. Autrement dit, même si le travail est non qualifié, ce sont des travailleurs qualifiés qui le prennent. C'est un problème que l'on connaît d'ailleurs en France aussi et notamment dans les emplois de la fonction publique où l'on ne peut pas refuser un emploi à une personne sous prétexte qu'elle serait surqualifiée.

[…] Sur le moyen-long terme, le choix de l'ouverture est le plus bénéfique au développement. Car il n'y a tout simplement aucun contre-exemple démentant cette réalité. Simultanément, il serait illusoire de penser que l'ouverture économique serait un bienfait en soi en l'absence de stratégie globale de développement ou de redistribution.

Source : Zaki LAÏDI, « La mondialisation accentue-t-elle les inégalités ? », *Les Échos*, 01 octobre 2007, mis à jour le 06 août 2019.

DOCUMENT 2

Évolution de la part du revenu des 10% les plus aisés dans le revenu national, en %

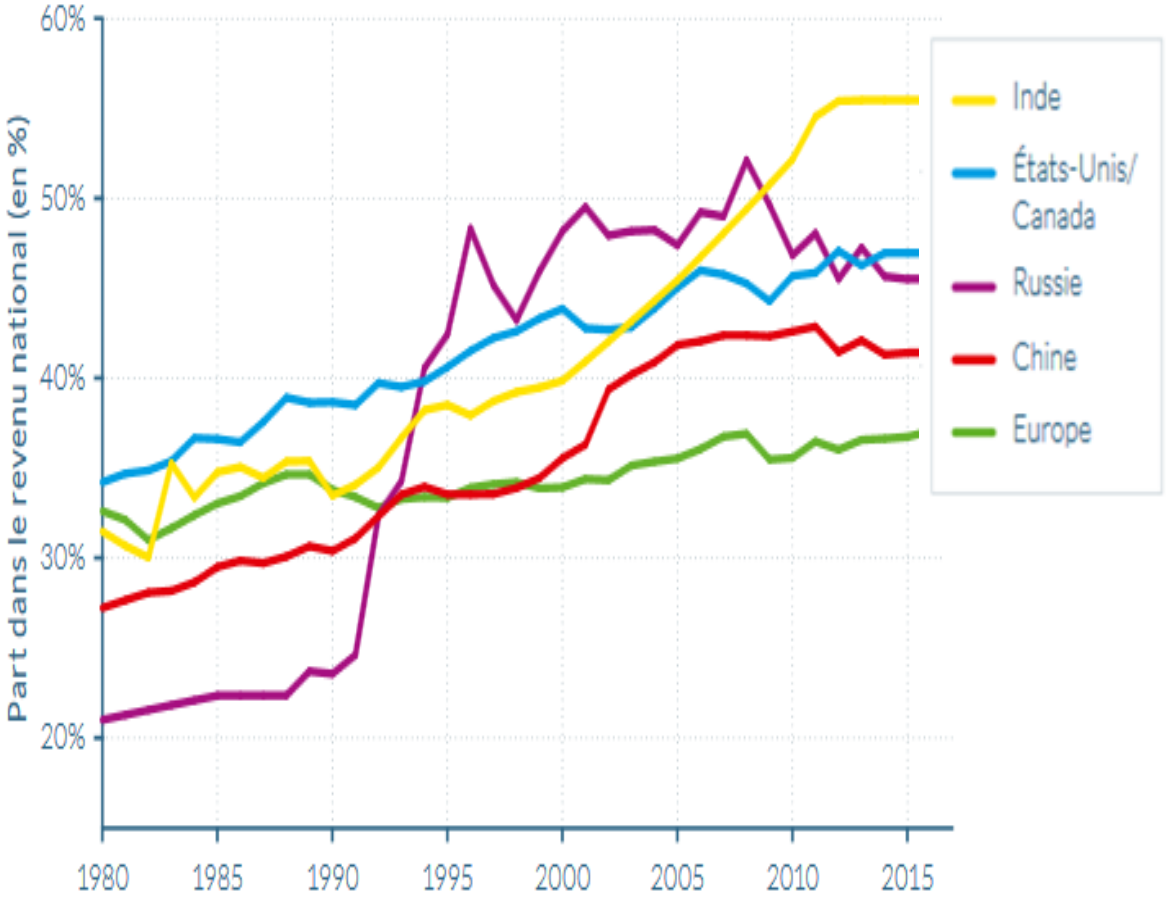

Source : d'après « Rapport mondial sur les inégalités », *Banque mondiale*, 2018.

DOCUMENT 3

Les évolutions des inégalités entre pays

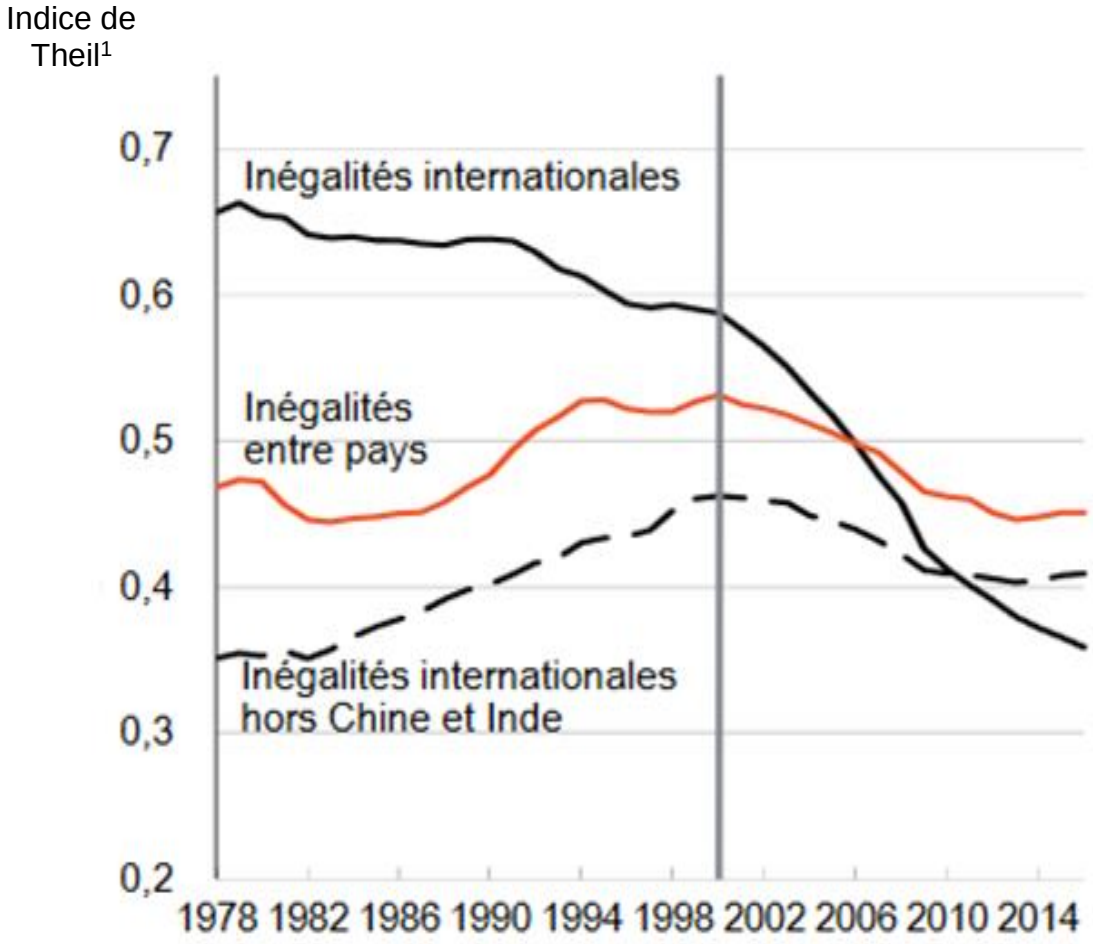

Source : d'après *Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales*, « Carnets graphiques, l'économie mondiale dévoile ses courbes », avril 2018.

Note : Le document présente deux mesures des inégalités entre pays :

- par niveaux de vie moyens entre pays, appréhendés par leur PIB par tête (« inégalités entre pays ») ;
- par la prise en compte du nombre des individus plutôt que des seuls pays, en attribuant à chaque pays un poids proportionnel à sa population (« inégalités internationales »).

1 : Indice de Theil : comme le coefficient de Gini, l'indice de Theil est un indicateur d'inégalité compris entre 0 et 1; plus l'indicateur est élevé, plus les inégalités sont fortes.

EPREUVE COMPOSEE – SUJET B

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.
Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.
Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Vous présenterez deux limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale.

Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)*

Salaires nets mensuels[1] selon le sexe et la catégorie sociale

(en euros)

	Hommes	Femmes	Ensemble	Écart femmes/hommes (en %)
Cadres supérieurs	4 377	3 477	4 060	- 21
Professions intermédiaires	2 396	2 055	2 241	-14
Employés	1 681	1 549	1 590	- 8
Ouvriers	1 731	1 441	1 681	- 17
Ensemble	**2 431**	**1 968**	**2 238**	- 19
Écart ouvriers/cadres (en euros)	2 646	2 036	2 379	
Écart ouvriers/cadres (en %)	- 60	- 59	- 59	

1 : Salaires nets en équivalent temps plein.

Source : d'après INSEE, Données 2016, Observatoire des inégalités, 2019.

Questions :

1. À l'aide des données du document, vous comparerez les salaires nets mensuels des différentes catégories sociales (colonne « Ensemble »). *(2 points)*

2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez que le sexe est un facteur de structuration de l'espace social. *(4 points)*

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire ***(10 points)***

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez comment les différents instruments à disposition des pouvoirs publics peuvent permettre de faire face au changement climatique.

DOCUMENT 1

Le transport est le mauvais élève du protocole de Kyoto. Depuis 1990, la plupart des secteurs économiques ont diminué leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'Union européenne. Seul le transport, qui représente plus d'un quart des rejets de la zone, a vu son bilan s'aggraver : + 28 % en 2017 par rapport à 1990. […] Les voitures particulières représentent près de la moitié des émissions de GES du transport. Elles font l'objet d'une attention particulière de la Commission européenne, dont l'objectif est d'atteindre en 2050 une réduction de 60 % des émissions de GES du secteur du transport par rapport à 1990. À l'horizon rapproché de 2021, les constructeurs automobiles européens ont obligation de réduire les émissions moyennes de leurs ventes de voitures neuves de plus de 120 grammes de CO_2 par km en 2018 à 95 grammes. […] Les constructeurs qui failliront se verront infliger une amende de 95 euros par gramme de CO_2 excédentaire par voiture vendue, amende qui pourrait se chiffrer en milliards d'euros pour les moins vertueux d'entre eux. […]

Pour tenir l'objectif de 95 g/km en 2021, les constructeurs devront vendre une proportion significative de voitures à faibles émissions, comme c'est le cas en Norvège, où les émissions moyennes des voitures neuves ont atteint ce seuil dès 2016 […]

La Norvège a en effet mis en place depuis plus de vingt-cinq ans un ensemble d'incitations directes et indirectes très favorables au développement de la mobilité électrique en appliquant à la lettre le principe « pollueur payeur ». C'est un des seuls pays au monde où une voiture électrique coûte moins cher à l'achat que son équivalent thermique. La voiture électrique a bénéficié d'une exemption de la taxe à l'importation dès le début des années 1990, puis d'une taxation réduite de 50 % sur les voitures de société en 2000 et enfin d'une exemption de TVA en 2001. […]

À l'instar de Londres, les villes européennes pourraient aussi instaurer des zones où ne circuleraient que des véhicules à très faibles émissions. Le véhicule électrique, encore pénalisé par rapport à son équivalent thermique car peu adapté aux longues distances, acquerrait instantanément un bénéfice à l'usage, les véhicules thermiques ne pouvant plus couvrir l'ensemble des besoins de mobilité du quotidien car interdits de centre-ville.

Source : France Stratégie, « Comment faire enfin baisser les émissions de CO_2 des voitures », *La note d'analyse n°78*, juin 2019.

DOCUMENT 2

Évolution de la taxe carbone (en euro par tonne de CO_2) et son impact sur l'emploi total et sur les émissions de CO_2 (en %), dans le secteur manufacturier français

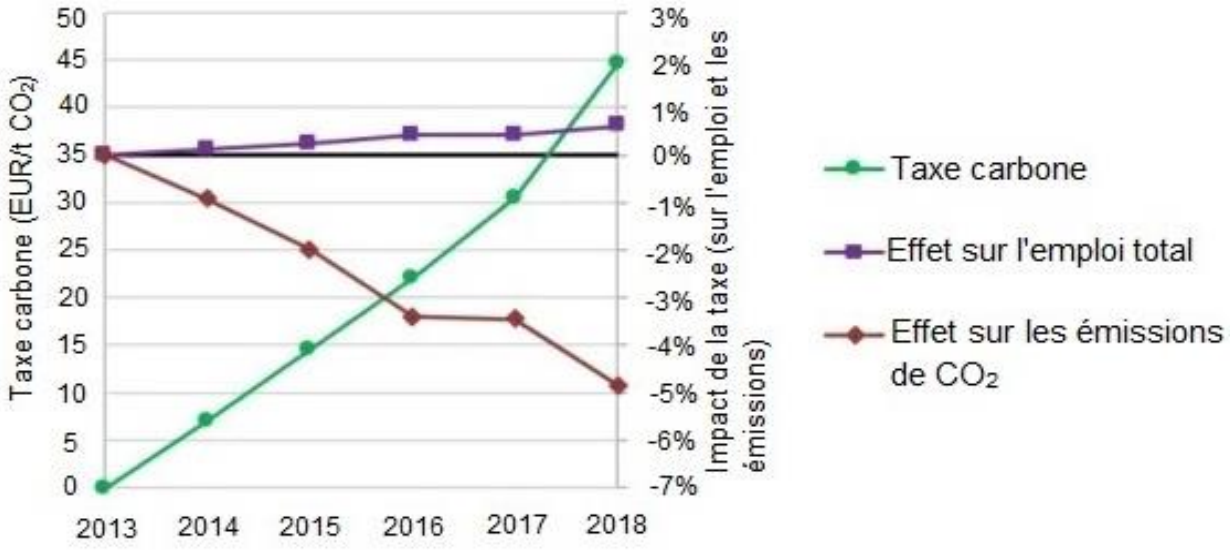

Source : Damien DUSSAUX, « Les effets conjugués des prix de l'énergie et de la taxe carbone sur la performance économique et environnementale des entreprises françaises du secteur manufacturier », *OECD Environment Working Papers n°154*, janvier 2020.

Note : Les effets sur l'emploi total sont des valeurs estimées de l'impact de l'évolution de la taxe carbone à partir des calculs de l'auteur.

DOCUMENT 3

Évolution du cours du permis négociable d'émissions d'une tonne de CO_2 (en euros)



Source : « Rapport sur le fonctionnement du marché européen du carbone », Commission au parlement européen et au conseil, Octobre 2019.

Note : En 2018, des ajustements ont permis de réduire l'offre de quotas sur le marché.